



REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2020-104**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice 19
- présents 16
- votants 17
- absents 2

Du lundi 30 novembre 2020

L'an deux mille vingt le 30 novembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

**Approbation du plan de
financement prévisionnel pour
la rénovation de deux œuvres
du Musée de Bourbonne les
Bains**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 04/12/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 25 novembre 2020

Procuration : Delphine ANDRÉ à Marie-France MERCIER

Était absente excusée : Delphine ANDRÉ

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, expose au Conseil Municipal qu'une démarche a été engagée afin d'intégrer dans les salles d'exposition du musée des œuvres qui, jusqu'à présent, étaient conservées en réserve.

Pour ce faire, la restauration des œuvres est nécessaire.

Ainsi, deux projets ont été soumis à la commission scientifique régionale des collections des Musées de France de la Région Grand Est, des 1^{er} et 2 Octobre dernier, qui a émis un avis favorable.

Il s'agit d'une peinture de René Xavier Prinnet intitulée « le Salon Jaune ou le Canapé Jaune » et de la collection d'animaux naturalisés.

La restauration du tableau est estimée à 2 440.00 € hors taxe et le bilan sanitaire de la collection d'animaux est estimé à 4 070.00 € hors taxe.

Il convient à présent de valider le plan de financement afin de déposer ensuite le dossier de subvention.



Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Montant total HT	Etat DRAC	Commune
6 510.00 €	Taux de 80 % 5 208.00 €	Taux de 20 % 1 302.00 €

La demande de financement sera déposée auprès de la DRAC.

Madame Emilie BEAU, Adjointe au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver le plan de financement prévisionnel pour la rénovation de deux œuvres du Musée de Bourbonne les Bains susvisé.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel, susvisé, pour la rénovation de deux œuvres du Musée de Bourbonne les Bains.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 4 décembre 2020

Le Maire


Monsieur André NOIROT